

COLLÈGE DE DELÉMONT

Séance de parents 9S

Jeudi 3 septembre 2026

Bienvenue à toutes et à tous !

Programme

1

Fréquentation scolaire

2

**Mesures disciplinaires
et socio-éducatives**

3

**Méthode de
préoccupation
partagée (MPP)**

2 catégories d'absences

1

Non-prévisibles

Maladie, accident, imprévu

2

Prévisibles

Annoncées à l'avance

Absences non-prévisibles

- 1 Toute absence doit être signalée par un appel au **secrétariat dès 7h00**
- 2 Courriel automatique aux parents si l'absence n'est pas annoncée.
- 3 Justification inscrite dans le carnet de devoirs **dès son retour**

À présenter à son maître de module (EG)

RAPPEL

Un message audio peut être laissé avant l'ouverture du secrétariat.

Protocole de lutte contre l'absentéisme

- 1 Toute absence de plus de 5 jours consécutifs doit être justifiée par un **certificat médical** (OS 1.08.2026)
 - 2 Repérage et suites données lors d'absences répétées (plus de 3 absences sur 6 semaines)
- **Contact par les maîtres de classe, direction informée**

Absences non-justifiées (ANJ)

● Justification non présentée au retour (au plus tard jusqu'au prochain cours d'EGS) ou non admise

1

Courrier par le maître de classe/module aux parents

2

La direction est informée et prend les mesures adéquates

a) Non participation aux activités extrascolaires

b) Signalement à l'APEA

Absences prévisibles

Demande préalable grâce aux formules dédiées



Téléchargeables sur le site de l'école



Disponibles au secrétariat



Attention aux délais : 10 jours avant.

Plus d'information dans la brochure et par le maître de classe/module tout à l'heure.

Climat scolaire

Le Collège de Delémont se soucie du bien-être des élèves et de la promotion d'un climat d'établissement serein, propice à un apprentissage de qualité.

1

Règle d'or

2

Règles pratiques

3

Rituels

4

Sanctions

Précisions concernant les sanctions

1

Retenues administratives

Mercredi après-midi

Problèmes de comportement en dehors de la classe

2

Retenues éducatives

N'importe quel jour de la semaine jusqu'à
16h50, selon le cadre horaire de l'école

Problèmes de comportement pendant une leçon

● ... après avoir informé les parents !

Méthode de la préoccupation partagée

Comme d'autres établissements, notre école peut toutefois être le théâtre de situations d'intimidation qui se manifestent par des actions répétées d'un groupe d'élèves sur un élève.

« Répétition de violences, phénomène de groupe exerçant une asymétrie et engendrant une incapacité à se défendre pour l'élève qui en est la cible. La pression à la conformité et la peur sont le ciment du groupe. »

Dayer, 2020

Le groupe « Entre-Aide »

Une équipe de professionnels spécialement formée intervient dans notre école.

1

Méthode bienveillante et non-blâmante

2

Accompagne l'élève cible afin de le soutenir

3

Rencontre plusieurs fois tout élève pouvant aider à améliorer la situation

Une méthode reconnue, une équipe formée

- Méthode développée par la HETSL (Vaud) selon les travaux d'Anatol Pikas
- Formation à l'ensemble des enseignants en 2022
- Groupe d'intervention de 30 enseignants
- 3 enseignants responsables de la coordination
- Information à l'ensemble des parents et des élèves en début d'année



Courrier d'information aux parents

Comment annoncer une situation d'intimidation ?

1

Médiatrices

2

Infirmières scolaires

3

Maître de classe ou de module

4

Enseignant

5

Annonce via le site internet

Médiation, santé et travail social



MÉDIATRICE

Danièle Monnat



INFIRMIÈRE SCOLAIRE

Mélanie Schaller



TRAVAILLEUSE SOCIALE SCOLAIRE

Maja Sidler

Coordonnées de contact → site internet de l'école

Questions ?

Merci de votre attention et de votre soutien.

Olivier.goffinet@edu.jura.ch